

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC MILCA sur la commune principale de l'AIOT Les tavernes 12160 BARAQUEVILLE.

La référence de votre dossier est A-4-NNDZB1858P et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 20/04/2024 à 19h20 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **87876550200017**

Raison sociale **GAEC MILCA**

Forme juridique **GAEC**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Les tavernes

12160 BARAQUEVILLE

Signataire

Qualité : **Gérants**

Référent

Fonction : **Conseiller Environnement Bâtiments d'Elevage**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC MILCA**

Description des activités :

Exploitation en zone de montagne et en zone vulnérable historique. GAEC entre voisins depuis le 01/10/2019 Elevage de 85 vaches laitières Prim Holstein régulièrement déclaré (preuve de dépôt n° A-0-C1KOXYVEP du 08/02/2020) avec une production annuelle de 860 000 litres de lait vers SODIAAL (référence de 900 000 kg). Logement des animaux en logettes paillées et en aire paillée intégrale. Exploitation dotée de capacités de stockage des effluents et déjections conforme aux attentes réglementaires. Les fumiers compacts sont déposés en bout de parcelles d'épandage et les fumiers de raclage entre rangs de logettes transitent par une fumière proche des fosses à lisier. PROJET Conduite de 105 vaches laitières dont 87 en moyennes à la traite avec réduction du temps de pâturage, seulement au printemps, à 4 h/j de mars à juillet. Extension de la stabulation libre actuelle de 15 ml pour y loger une double stalle de traite robotisée mono bras + aire d'isolement sur aire paillée des vaches fraîches vêlées, boiteuses. Remplacement des 2 racleurs à chaîne, sans sécurité, pas programmable, par 2 racleurs à corde moins énergivores, plus rapides qui pourront donc assurer un nettoyage plus fréquent. Construction d'un village à veaux avec niches individuelles et collectives pour améliorer les conditions de travail sur les jeunes veaux et leur confort en abritant les zones d'alimentation. Construction de 2 silos d'ensilage de maïs en remplacement du silo S4 qui se trouverait en partie sous l'extension de la stabulation. Le projet de construction de l'extension de la stabulation, le village à veaux et les silos d'ensilage sont soumis au régime des ICPE et sont à des distances inférieures à 100 m de 3 habitations de tiers (BOUDES Rosette et Joël, BAUGUIL Josiane et Alfred et MIRAVITLAS Marie-Claire et Angel). Les pétitionnaires ont demandé à ces riverains ainsi qu'au Maire de la commune de BARAQUEVILLE, un courrier de non opposition aux projets de construction Ces documents sont datés du 27 mars au 04 avril 2024 pour les courriers des voisins, du 03 avril 2024 pour le courrier de Mr Le Maire de BARAQUEVILLE qui a contresigné la lettre argumentaire des éleveurs, les croquis de principe et un plan de situation des projets. Ces documents sont disponibles et tenus à la disposition des inspecteurs des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Autre contact téléphonique : 06 18 10 40 13

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Les tavernes

12160 BARAQUEVILLE

X : 656050

Y : 6353316

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Extension stabulation libre des vaches laitières pour l'installation d'une traite robotisée.

Construction de 2 silos d'ensilage de maïs de 200 m² unitaires Construction d'une couverture d'un village à veaux avec des niches individuelles et des igloo collectifs paillés

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2690 m3	Volume présent 2690 m3	DC	m3
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 105 u	Nombre de vaches 20 u	D	VL

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Modification de la rubrique 2101-2 de 85 vaches laitières à 105 vaches laitières. Conservation de la rubrique 1530-3 à 2690 m³ de fourrages secs-paille La surface agricole utile passe de 85.12 ha à 95.26 ha La production d'azote organique passe de 10116 kg à 12 201 kg La pression d'azote organique passe de 117.9 kg/ha SAU à 128.1 kg/ ha SAU